CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ

**Déclaration sur l'honneur du travailleur mentionnant le plus haut niveau d'étude**

Nom :

Prénom :

Numéro national :

Le certificat ou diplôme le plus élevé dont je dispose est le suivant :

Je déclare sur l’honneur que les données déclarées sont sincères et complètes.

Date :

Signature

Attestation rédigée dans le cadre du congé-éducation payé.

Attestation à remettre dûment remplie par le travailleur à son employeur au cas où il suit une formation qui mène à un premier certificat ou diplôme de l’enseignement secondaire supérieur.